

# MACARTELCL MASTERCARD



## La carte pour aider votre enfant à gérer son budget en toute sécurité

### ■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

La carte bancaire MaCarteLCL Mastercard<sup>(1)</sup> est une carte internationale qui permet à votre enfant, de 12 à 17 ans révolus, de payer ses achats, d'effectuer un retrait et de bénéficier de services d'assistance et d'assurances.

### ■ POURQUOI SOUSCRIRE ?

- La carte bancaire MaCarteLCL Mastercard vous permet d'apporter une autonomie financière à votre enfant en toute sécurité.
  - ➔ Votre enfant peut régler ses achats chez tous les commerçants affichant les logos CB, Mastercard ou Maestro, partout dans le monde.
  - ➔ Votre enfant dispose de la fonction paiement « sans contact » qui lui permet de payer ses achats, sans avoir à composer son code confidentiel, sur les terminaux de paiement compatibles.
  - ➔ **Vous déterminez le plafond de retrait de la carte de votre enfant.** Il peut retirer de l'argent auprès d'1,9 million de distributeurs dans le monde.
  - ➔ **La carte MaCarteLCL Mastercard permet le contrôle du solde du compte de dépôt de votre enfant pour éviter les dépassements<sup>(2)</sup>.**

Plafonds	Retraits dans les distributeurs (tous les 3 consécutifs)	Paiements (par mois civil)
France et étranger	Personnalisable : 30 €, 50 €, 90 €, 150 €, 200 € <sup>(3)</sup>	300 €
Débit	immédiat	immédiat

- **Avec la carte MaCarteLCL Mastercard, votre enfant bénéficie de services d'assurance et d'assistance<sup>(4)</sup>** dont les conditions sont indiquées dans les dispositions générales de la carte MaCarteLCL Mastercard. Ces services incluent :
  - ➔ **L'assistance médicale et le rapatriement de l'étranger.**
  - ➔ **L'assistance juridique à l'étranger.**
  - ➔ **L'assistance neige** (prise en charge des frais de secours sur piste).
  - ➔ **L'assurance couvrant les risques de décès - invalidité permanente** suite à un accident survenu au cours d'un voyage.
- Grâce à la carte MaCarteLCL Mastercard, votre enfant peut également disposer gratuitement de **l'option System'Epargne**, un service qui lui permet d'épargner, sur le compte épargne de son choix, les arrondis supérieurs de ses achats.

## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### Mon enfant peut-il payer sur Internet ?

Oui, votre enfant peut régler ses achats sur Internet avec la carte MaCarteLCL Mastercard. Un ensemble de conseils et de bons réflexes pour acheter en toute sécurité sont disponibles sur le site LCL.fr > Espace Sécurité.

### Que faire en cas de perte ou de vol ?

En France comme à l'étranger, la perte ou le vol de la carte doit être déclaré au plus vite auprès de l'agence LCL qui gère le compte de votre enfant ou au 0 969 320 310 (coût d'un appel local non surtaxé, 7j/7 et 24h/24). Gagnez en tranquillité avec l'assurance des moyens de paiement<sup>(5)</sup>, les éventuels débits frauduleux effectués avant opposition et non pris en charge par votre banque sont remboursés.

### Que faire en cas d'oubli du code confidentiel ?

Vous pouvez demander au conseiller de votre enfant la réédition de son code confidentiel. Ce dernier lui sera envoyé par courrier ou par SMS à sa convenance.

# MACARTELCL MASTERCARD

... / ...

## ■ COMMENT ÇA MARCHE ?

- En tant que représentant légal, vous pouvez commander une carte MaCarteLCL Mastercard pour votre enfant adossée à son compte de dépôt. Elle est obtenue après étude préalable et sous réserve d'acceptation du dossier de votre enfant par LCL.
- Vous souscrivez la carte au nom et pour le compte de votre enfant dans une agence LCL.
- MaCarteLCL Mastercard est une carte à débit immédiat avec contrôle de solde. Elle est nominative, valable 3 ans et renouvelable par tacite reconduction tant que votre enfant est mineur. Une fois que votre enfant aura atteint l'âge de 18 ans, la carte MaCarteLCL ne sera pas renouvelée.
- La carte est livrée sous 8 jours à votre domicile, dans l'agence de votre enfant, ou dans toute autre agence LCL de votre choix.
- Le code confidentiel peut être envoyé à votre enfant par SMS ou par courrier.
- La cotisation est prélevée annuellement. Le montant de la cotisation figure dans le guide tarifaire disponible sur LCL.fr ou en agence.

## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### Comment désactiver le paiement « sans contact » de la carte de mon enfant ?

Pour désactiver le paiement sans contact sur la carte de votre enfant, vous devez, en tant que représentant légal, contacter un conseiller LCL.

### A-t-on le droit de changer d'avis ?

Outre le délai légal de 14 jours calendaires révolus dont vous disposez pour revenir sur l'engagement sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités en cas de vente à distance ou suite à un acte de démarchage, vous avez 30 jours à compter de la date de signature du contrat conclu au nom et pour le compte de votre enfant pour changer d'avis et ce, sans justificatif, dans le cadre du Contrat de Reconnaissance LCL. LCL lui rembourse l'intégralité de la cotisation éventuellement perçue, dans la limite d'un remboursement par produit et par an. Passé ce délai, vous avez toujours la possibilité de résilier le contrat de votre enfant, dans les termes et conditions prévus par celui-ci.

## LE + LCL

• Avec l'**application mobile LCL Mes Comptes**, c'est encore plus de sérénité pour vous et votre enfant :

- votre enfant peut suivre l'état de son compte au quotidien,
- vous pouvez consulter les mouvements du compte de votre enfant.

Crédit Lyonnais, SA, au capital de 2 037 713 591 euros, SIREN 954509741- RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Pour tout courrier : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif cedex.

Document en vigueur au 01/10/2018 susceptible de variations. Cette synthèse reprend les principales caractéristiques du (des) produit(s) cité(s). Des informations plus détaillées, les conditions générales et tarifaires du (des) produit(s) cité(s) sont disponibles sur simple demande auprès de votre conseiller ou sur notre site LCL.fr. Carte délivrée après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre demande par la Banque. Dans les limites et conditions figurant dans les Dispositions Générales de la carte disponibles en agence ou sur LCL.fr et selon les conditions énoncées dans la notice d'information, sous réserve des exclusions de garanties de l'assurance et/ou de l'assistance en cause.

**(1)** MaCarteLCL Mastercard à contrôle de solde est acceptée par les distributeurs automatiques et chez les commerçants affichant les logos CB, Mastercard et Maestro. La carte n'est pas acceptée sur certains terminaux de paiement (par exemple certains parkings, certaines stations d'essence, certains péages).

**(2)** La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1<sup>er</sup> euro.

**(3)** Dans la limite du solde disponible sur le compte de votre enfant.

**(4)** Les contrats d'assurance et d'assistance sont souscrits auprès de CAMCA et Mutuaide Assistance entreprises régies par le Code des assurances, par l'intermédiaire de par CAMCA Courtage, courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07002817.

**(5)** Le contrat d'assurance des moyens de paiement est assuré par Pacifica, entreprise régie par le code des assurances, et distribué par le Crédit Lyonnais.